

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2024

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Décision DB 2024-022

Modification du tableau des effectifs

| | | |
|-----------------------------------|---|-------------|
| Date de convocation : 03/04/2024 | Liste des délibérations affichées le : 05.04.2024 | |
| Membres en exercice : 10 | Présents : 8 à l'ouverture de la séance | |
| Absents et dépôts de pouvoirs : 0 | Autres absents : 0 | Votants : 8 |

Présents : Francis SAVY, Elvire ANDREWS, Yves ANIORT, Jacques GALY, Christian SOULA, Alfred VISMARA, Mohamed EL HABCHI et Bernard VAQUIÉ.

Procurations : Néant

Excusés : Anthony CHANAUD et Jacques MAMET.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Yves ANIORT

Il est proposé de créer à compter du 1^{er} mai 2024, 1 poste d'adjoint technique à 35h sous contrat PEC.

Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil DC 2020-047 portant délégations au Bureau,

Considérant l'opportunité de renforcer les compétences des services techniques et de bénéficier d'un financement partiel de la rémunération dans le cadre d'un contrat PEC

Après en avoir délibéré,

| | | | |
|---------------------|---|--------------------|---|
| Membres présents | 8 | Suffrages exprimés | 8 |
| Retraits avant vote | 0 | Pour | 8 |
| Abstentions | 0 | Contre | 0 |

DECIDE :

- **AUTORISE Monsieur le Président à créer 1 poste d'adjoint technique à 35h, contrat PEC, à compter du 1^{er} Mai 2024, au sein des services techniques de la CC des Pyrénées audoises.**
- **AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce contrat.**

Francis SAVY, Président conforme
Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 30/04/2024
- ❖ et de sa publication le 30/04/2024

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-011-200043776-20240404-DB_2024_022

